



AFFAIRE N° 2019/207

SEMINAIRE DE TRAVAIL EQUIPE MEDOC ATLANTIQUE 2019

Rapporteur Monsieur le Président

Dans le cadre de la préparation du plan d'actions 2020 de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique, un séminaire de travail sera organisé du lundi 07 octobre au mercredi 09 octobre 2019 (date sujette à modification).

Ce séminaire de travail obligatoire est délocalisé et se déroulera selon les dispositions légales en vigueur notamment concernant les temps de travail.

Le lieu et les modalités restent à déterminer.

Les dépenses inhérentes à la participation du personnel permanent de l'EPIC sont prises en charge par l'Office de Tourisme: déplacement, hébergement, repas, éventuelles visites. Ceci dans le respect des enveloppes budgétaires prévues.

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité de Direction de l'EPIC Office de Tourisme Médoc Atlantique pour approuver la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction décide à l'unanimité de ses membres présents ou représentés d'approuver :

- la délibération « Séminaire de travail équipe Médoc Atlantique 2019 ».

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les présents.

Le Président
Laurent PEYRONDET



Le Président certifie que la présente délibération,
- a été publiée à l'Office de Tourisme le :
- a été affichée à l'Office de Tourisme.